

# Établissement des immigrants au Nouveau-Brunswick



# Établissement des immigrants au Nouveau-Brunswick

Les études et statistiques démontrent que les services d'établissement sont à la base de la décision des immigrants de s'établir dans un nouvel environnement.

# Établissement des immigrants au Nouveau-Brunswick

L'implication du ministère de l'Éducation Post-Secondaire, Formation et Travail (MEPFT), dans le dossier de l'immigration, était le Multiculturalisme et l'établissement des nouveaux arrivants. Ces responsabilités seront maintenant transférées au nouveau Secrétariat de l'Immigration et Rapatriement.

Étant le ministère responsable du développement de la main d'œuvre, offrant des programmes et services pour assister des individus et des employeurs par rapport aux besoins liés à l'emploi, l'implication du MEPFT fut très axé sur l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté et au marché du travail.

# Développement continu

La présence régionale de la Division de l'emploi du MEPFT est une force importante pour assister au développement des services d'intégration des nouveaux arrivants au niveau local.



# Les sept (7) déterminants clés

La marque d'un établissement réussi est quand les nouveaux arrivants contribuent à notre prospérité sociale et économique. Et ceci, en les employant et en les gardant dans la région, les faisant se sentir chez eux par des services d'intégration à la communauté, basé sur les sept (7) déterminants clés suivants :

- Langue
- Formation supérieur
- Liens préalables au N.-B.
- Reconnaissance des qualifications
- Information sur le marché du travail
- Expérience de travail
- Sensibilisation du publique et des employeurs

# Intégration des nouveaux arrivants

Jusqu'à présent, le MEPFT a appuyé plusieurs initiatives reliés à l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail du Nouveau-Brunswick, notamment le financement de conseillers en matière d'emploi par l'entremise des associations multiculturels et organisations, la diversité au travail et des projets d'amélioration de la langue seconde.

# Intégration des nouveaux arrivants

Par l'entremise des programmes et services existant du MEPFT, l'emphase fut mise sur les quatre (4) domaines d'investissement suivant :

- **Reconnaissance des qualifications**
- **Conseils et consultations spécialisés**
- **Formation pour combler des écarts**
- **Lieux de travail accueillants**

# **Stratégie ministérielle pour les régions francophones du Nouveau-Brunswick**

Étant une la seule province officiellement bilingue au Canada, notre gouvernement reconnaît la valeur des deux groupes linguistiques au N.-B., ainsi que l'importance de l'immigration pour le développement économique des régions rurales.

## **Stratégie ministérielle pour les régions francophones du Nouveau-Brunswick**

En 2005 MEPFT et le ministère des affaires intergouvernemental ont formé un partenariat avec Patrimoine Canadien pour entreprendre un projet pour le développement d'une stratégie ministérielle pour des services d'établissement dans les régions francophones de la province.

# **Stratégie ministérielle pour les régions francophones du Nouveau-Brunswick**

Ce projet triennal inclus de la recherche et consultation pour le développement d'une échelle de mesure identifiant le niveau de capacité à être développé au rythme de chacune des régions francophones respectives au N.-B.

## Recherche et consultation - Résultats

- Ce travail a été effectué par la firme NordSud. Org inc. conjointement avec le Carrefour d'immigration rurale inc (CIR).
- Avec l'aide de l'AMFNB, huit (8) municipalités ont été sélectionnées pour participer à cette recherche et consultation. Les municipalités constituant l'échantillon étudié sont les suivants:

- Bouctouche
- Dieppe
- Edmundston
- Grand Caraquet (inclus: Caraquet, Bas-Caraquet, Bertrant Saint-Léolin, Maissonette, Paquetville, et Grand-Anse)
- Grand-Sault
- Kedgwick / Saint-Quentin
- Saint-François
- Saint-Léonard

Le prototype d'échelle de mesure (i - préparation) développé comporte 28 différents indicateurs couvrant 5 différentes dimensions jugées importantes afin de qualifier la capacité d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes dans une logique de type communautaire et participative.

## Ces 5 dimensions sont:

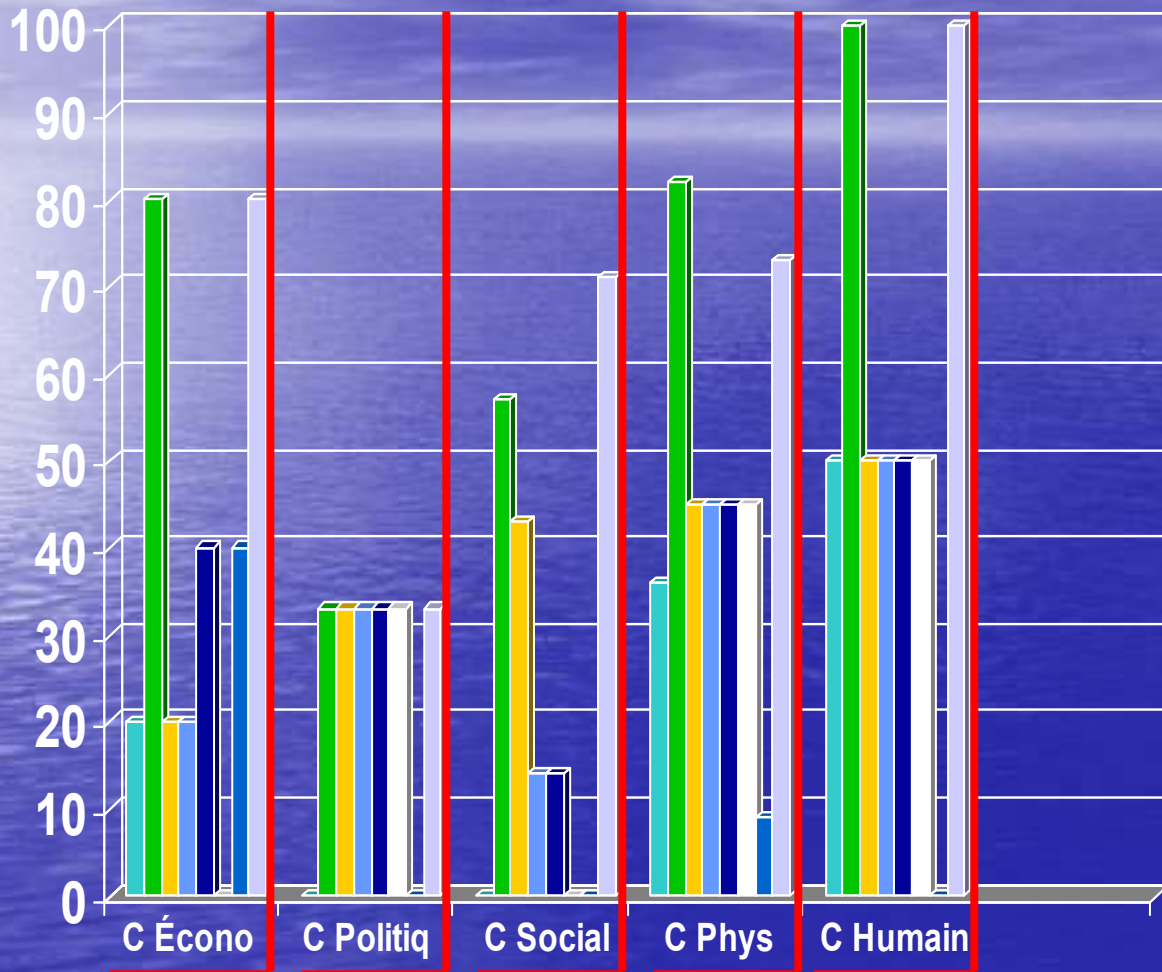
- **Le capital politique** – le degré de représentation et de participation des personnes immigrantes au sein des gouvernements et dans la hiérarchie des pouvoirs décisionnels et leur pouvoir de pression et d'influence.
- **Le capital économique** – Les conditions faisant en sorte que les personnes immigrantes peuvent s'intégrer au marché du travail et contribuer au développement économique de la collectivité.

- **Le capital social** – Les caractéristiques de l'organisation sociale, comme les réseaux, les normes et la confiance sociale dans un contexte où cohabitent la population locale et les personnes immigrantes.
- **Le capital physique** – Les infrastructures physiques permettant aux personnes immigrantes de s'établir et de répondre à leur besoins de base.

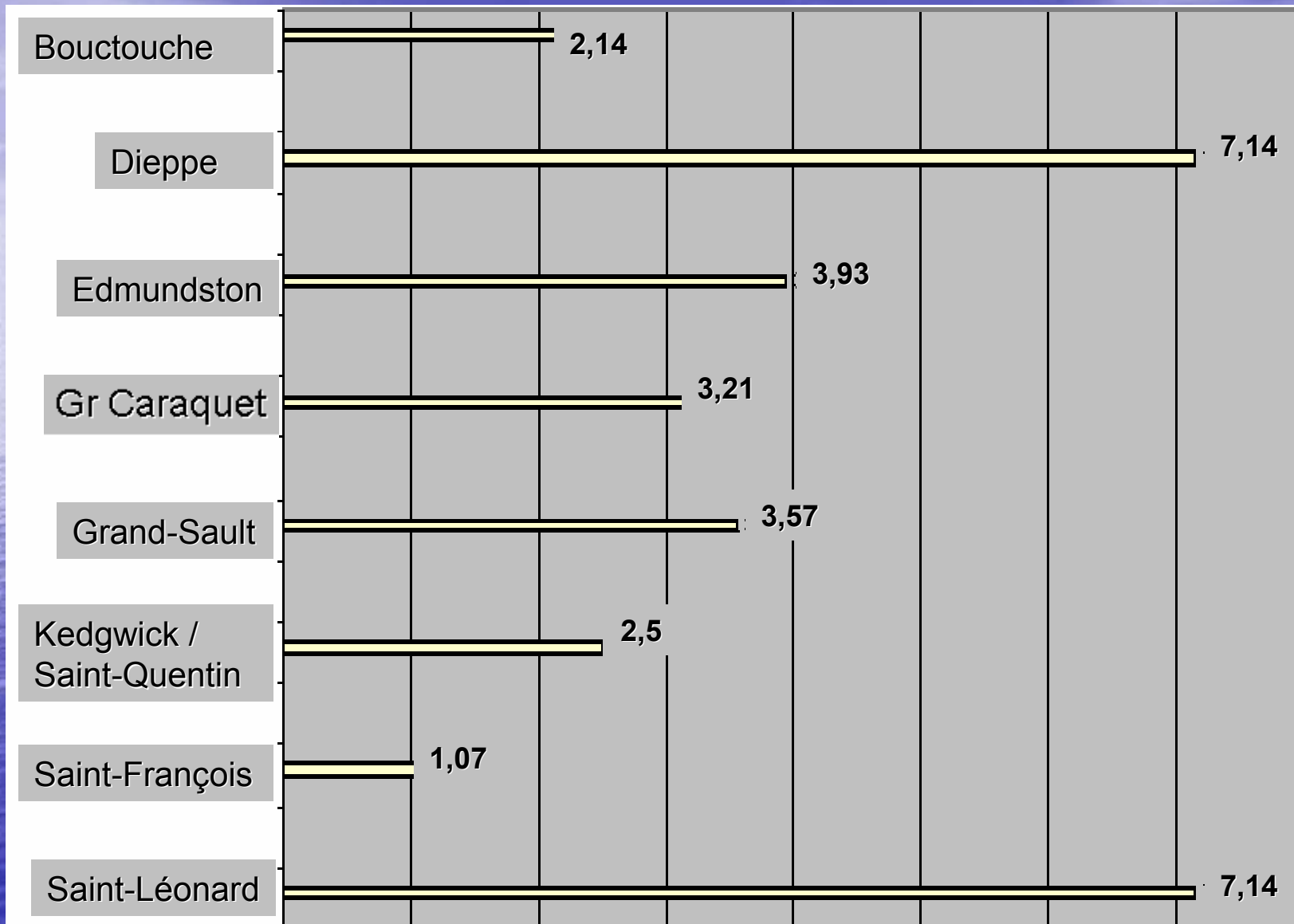
- **Le capital humain** – les connaissances, les aptitudes, les compétences et les autres attributs, réunis chez les personnes immigrantes qui favorisent leur établissement et leur intégration dans la communauté.

# Échelle de mesure

Les figures suivantes permettent d'apprécier le profil des municipalités selon les différentes dimensions utilisées dans l'étude afin d'identifier les forces et faiblesses



- Bouctouche
- Dieppe
- Edmundston
- Grand Caraquet
- Grand-Sault
- Kedg- St-Quentin
- Saint Francois
- Saint-Leonard



# Prochaines étapes

L'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'implantation 2006-08 de la stratégie ministérielle en collaboration avec les municipalités francophones dans le but de faciliter l'intégration des immigrants et des nouveaux arrivés aux communautés francophones et au marché du travail selon les besoins des régions respectives.

# Établissement des immigrants au Nouveau-Brunswick



Merci!!